

Réf: Dossier 300547

Avis de constitution

SOCIETE « DIAMANTAIRE SERVICE » en abrégé « DS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
TRIANGLE, Lot 21, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMANTAIRE SERVICE » en  
abrégé « DS »

Objet : TRANSPORT PUBLIC, PRIVEE DE PERSONNES ET  
DE MARCHANDISES, COMMERCE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
TRIANGLE, Lot 21, Ilot 1

Dirigeant(s) M BASSANDE HAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03069 du 05/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18889/GTCA/RC/2024 du 05/04/2024

